

# Déroulement des formations et examen aux Permis côtier et eaux intérieures (fluvial)

## A lire svp impérativement

**Nos formations théoriques**, se dispensent en stages accélérés en **1 seule journée** :

Cela peut-être : le jeudi ou le samedi : de 8h40 à 12h20 – 13h30 à 17h30 : ci-dessous nos 3 agences :

- **A Dunkerque** : 23 Boulevard Sainte Barbe
- **A Mouvaux** : 184 Rue de Lille
- **A Iwuy** (entre Valenciennes et Cambrai) : 31 Rue du Maréchal Joffre

**Annulation** : Clauses particulières. Nous nous réservons le droit de reporter les formations, si le nombre de candidats est insuffisant ou pour toute autre raison de force majeure.

**L'EXAMEN THEORIQUE** : La date est à choisir par vos soins, à l'un des 4 organismes agréés ci-dessous, vous vous inscrivez quand vous voulez, à l'endroit où vous voulez, le jour et l'heure qui vous arrangent : je vous conseille de mettre chacun des 4 organismes avec votre code postal et vous voyez celui qui vous arrange le mieux :

- |                                |                            |
|--------------------------------|----------------------------|
| - Objectif code Permis bateaux | - La poste permis bateaux  |
| - Dekra Permis bateaux         | - Code'n go permis bateaux |

C'est à vous de vous inscrire dès que vous êtes prêt : vous avez reçu un identifiant et mot de passe pour aller sur les cours et tests en ligne : il suffit de passer au-dessus de la ligne verte à chaque fois.

**INSCRIPTION A L'EXAMEN**, il vous est demandé un numéro « Oedipp », celui-ci vous sera donné lors de la formation théorique, vous devrez régler **30 €** par carte bleue, vous recevrez votre convocation.

Il est important de vous présenter **20 mn** avant votre heure de passage muni de votre convocation et de votre pièce d'identité valide (Pas sur le téléphone)

Il y a de la place tous les jours jusqu'au samedi, inutile de vous inscrire 1 semaine à l'avance.

Dès la réussite à votre examen de code, il faut nous envoyer, **par mail**, votre **attestation** de réussite, en **pièce jointe** et **non** dans le mail.

**PRATIQUE** : C'est un **contrôle continu** de 2h : il faut nous appeler pour prendre RV : ne pas attendre 1 an !

Celle-ci se dispense tous les jours : - de 8h / 10 h ou de 10h / 12 h

ou de 13h30 / 15h30 ou de 15h30 / 17h30. Arrivez 5 mn avant.

Après la validation de celle-ci vous pourrez naviguer avec votre livret valable 1 mois - vous recevrez le permis définitif entre 1 mois et 1 mois ½ après. Si aucune réception dans le délai imparti nous appeler.

**ADRESSES POUR LA PRATIQUE** : A **Dunkerque** : Route de l'Ecluse Trystram

Vous devez vous garer sur le terre-plein (**panneau Acket- pêche**) puis traverser la route et attendre **devant la grille bleue** du **yacht club** de la Mer du Nord, à **l'extérieur** avec votre **livret et attestation** de réussite agrafée à la p.10 : **le formateur viendra vous chercher**. Ne pas entrer

**Au Bassin Rond** : Rue Deshays : Vous garer sur le petit parking en face du plan d'eau : Vous recevez avec le dossier les photos de l'endroit, par mail et aussi affiché en salle de cours.

Il est impératif de nous **appeler la veille au matin** de votre RV pour confirmer votre présence et surtout pour le **météo**, en cas d'absence non signalée, il vous sera demandé la somme de **50 €**